



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### *PROVINCE DE QUÉBEC*

*Scott*

*Beauce-Nord*

*Le 20 juin 2024*

*Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023-2024 du COBARIC qui s'est tenue le 20 juin 2024 en présentiel au bureau du MAPAQ de Sainte-Marie et par téléconférence Zoom.*

*Les membres suivants étaient présents :*

Mme Danièle Provencher, MRC du Granit  
Mme Josée Breton, CRECA  
Mme Jenny Lehoux, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches  
Mme Véronique Samson, MAPAQ  
Mme Marie Forcier, Association de protection du lac Drolet  
Mme Josiane Lefebvre, agronome  
M. Régis Beaulieu, citoyen d'Audet  
M. Denis Dion, MRC de Lotbinière  
M. Luc Proulx, Membre coopté  
M. Pierre Dumas, Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M)  
M. Serge Côté, Ville de Lévis  
M. Éric Cliche, Association des propriétaires de boisés de Beauce (APBB)  
M. Reynald McKibbin, Association des riverains du lac Raquette  
M. Robert Mercier, Association pour la protection du lac Mégantic et de son bassin versant  
M. Jocelyn Vallières, Association des riverains du lac Raquette  
M. Alain Busque, Ville de Saint-Joseph  
M. Harold Guay, Club de golf Ste-Marie  
M. Daniel Samson, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches  
M. Serge Vallée, Ville de Beauceville  
M. Gérald Grenier, MRC des Appalaches  
M. Carl Plante, MELCCFP

*Sont également présents :*

Mme Marylène Guay, associée chez Lachance Parent CPA Inc.  
Mme Véronique Brochu, COBARIC  
Mme Émilie Sirois, COBARIC  
Mme Marie-Ève Thérout, COBARIC  
Mme Marine Gaumer, COBARIC  
Mme Sandrine Ouellet, COBARIC  
Mme Sofianne Bouchard-Verret, COBARIC  
Mme Éliane Robert, COBARIC  
M. Raphaël Leblond, COBARIC  
M. Anthony Boutin, COBARIC

### **1. Ouverture de l'assemblée**

La réunion est ouverte à 17h06.

### **2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### **Résolution AGA20232024/001**

*Il est proposé par monsieur Denis Dion  
appuyé par madame Danièle Provencher  
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER monsieur Luc Proulx à titre de président d'assemblée.*

### **Résolution AGA20232024/002**

*Il est proposé par monsieur Denis Dion  
appuyé par madame Danièle Provencher  
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER madame Émilie Sirois à titre de secrétaire d'assemblée.*

### **3. Conformité de l'avis de convocation**

Le président vérifie la conformité de l'avis de convocation transmise le 23 mai 2024. La convocation est conforme, le délai dans les règlements généraux étant de 10 jours.

### **Résolution AGA20232024/003**

*Il est proposé par monsieur Pierre Dumas  
appuyé par monsieur Serge Côté  
et résolu à l'unanimité*

*DE CERTIFIER CONFORME la convocation.*

### **4. Vérification du quorum**

Les membres présents constituant le quorum, celui-ci est atteint avec 21 participants.

### **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **Résolution AGA20232024/004**

*Il est proposé par monsieur Robert Mercier  
appuyé par madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.*

Le varia demeure ouvert tout au long de la rencontre.

### **6. Autorisation des non-membres à participer à la réunion sans droit de vote**



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### **Résolution AGA20232024/005**

*Il est proposé par madame Danièle Provencher  
appuyé par monsieur Robert Mercier  
et résolu à l'unanimité*

*D'AUTORISER les non-membres à participer à l'assemblée.*

### **7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2023**

Les membres ayant confirmé leur présence ont reçu un projet de procès-verbal préalablement à la rencontre. Il est proposé de l'adopter avec dispense de lecture.

### **Résolution AGA20232024/006**

*Il est proposé par monsieur Pierre Dumas  
appuyé par madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022-2023 avec dispense de lecture.*

### **8. Présentation et adoption des états financiers 2023-2024**

Madame Marylène Guay, comptable professionnelle agréée, fait la présentation des états financiers 2023-2024.

### **Résolution AGA20232024/007**

*Il est proposé par monsieur Denis Dion  
appuyé par madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER les états financiers 2023-2024.*

Départ de Madame Marylène Guay de Lachance Parent CPA Inc.

Monsieur Luc Proulx tient à souligner tous les efforts faits pour redresser la situation financière de l'organisme. On remarque plusieurs changements pour mieux structurer le travail et être plus performants. Il souligne le travail de monsieur Harold Guay ainsi que madame Marylène Guay et les gens de Lachance Parent qui ont mieux outillé le COBARIC pour la tenue de livres et pour éviter les erreurs à l'avenir.

### **9. Présentations des prévisions financières 2024-2025 et stratégies (doc.9)**

Suite aux états financiers, madame Véronique Brochu présente les prévisions financières 2024-2025 ainsi que les stratégies financières afin de rétablir la situation de l'organisme. L'objectif premier est de générer des profits pour couvrir le plus rapidement possible le déficit.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Monsieur Proulx tient à remercier l'implication de l'équipe de travail qui a fait tout son possible pour redresser la situation.

### **10. Dépôt et présentation du rapport annuel 2023-2024**

La directrice générale présente le rapport annuel de l'organisme. Les chargés de projets présentent chacun leurs projets.

Le président souligne tout le travail accompli par l'équipe de travail, mais se permet également de souligner que le travail demandé par le ministère est impossible à accomplir avec seulement la subvention accordée.

La directrice générale tient à remercier Pauline Marquer qui s'est investi dans l'élaboration du Plan directeur de l'eau 2024-2034 de l'organisme. Il s'agit de 36 objectifs touchant cinq problématiques prioritaires au cours des 10 prochaines années. Elle remercie également l'équipe de travail ainsi que les administrateurs qui se sont impliqués dans les différents comités. Tout le travail réalisé serait impossible sans eux et le temps investi.

On souligne la qualité du rapport et la formule de présentation de ce dernier par les chargés de projets.

### **11. Présentation du plan d'action 2024-2025**

Les activités prévues pour la prochaine année sont présentées aux membres par madame Véronique Brochu. La formule du plan d'action a été adaptée pour synthétiser l'information et utiliser des indices plus faciles à suivre, principalement le nombre d'heures.

### **12. Présentation du cahier du participant (doc.12)**

Le cahier du participant est présenté aux membres. Madame Véronique Brochu informe les administrateurs qu'il y aura une mise à jour annuelle. Le cahier du participant sera disponible en tout temps sur l'extranet du site web.

### **13. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2024-2025**

Monsieur Luc Proulx présente la soumission de Lachance Parent CPA Inc. reçue le 8 juin 2023, pour continuer avec cette firme pour les deux prochaines années. Il y aurait possibilité d'aller avec une autre firme, mais monsieur Proulx confirme que peu sont intéressées à faire affaires avec des organismes comme le COBARIC.

### **Résolution AGA20232024/008**

*Il est proposé par monsieur Denis Dion  
appuyé par madame Danièle Provencher  
et résolu à l'unanimité*

D'ACCEPTER la soumission de Lachance Parent CPA Inc. pour les deux prochaines années.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### **14. Élection des administrateurs**

#### **14.1 Nomination d'un président, d'un secrétaire et de scrutateurs d'élection**

##### **Résolution AGA20232024/009**

*Il est proposé par monsieur Luc Proulx  
appuyé par madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER madame Véronique Brochu au poste de présidente  
d'élection.*

##### **Résolution AGA20232024/010**

*Il est proposé par monsieur Luc Proulx  
appuyé par madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER madame Émilie Sirois au poste de secrétaire d'élection.*

#### **14.2 Élections**

Madame Véronique Brochu propose de faire des propositions et des résolutions en bloc.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de 2 ans. Les postes en élection cette année sont :

##### **Secteur communautaire :**

Un (1) poste dans le groupe « environnement » :

- L'administrateur sortant est monsieur Robert Mercier, de l'Association pour la protection du lac Mégantic et de son bassin versant

Un (1) poste dans le groupe « cooptés » :

- L'administrateur sortant est monsieur Luc Proulx, citoyen du bassin versant
- Un (1) poste est actuellement vacant

##### **Secteur économique :**

Un (1) poste est vacant dans le groupe « industriel et commercial »

Un (1) poste dans le groupe « développement régional » :

- L'administrateur sortant est monsieur Daniel Giguère, d'Innergex, vu son départ à la retraite.

On rappelle que les membres cooptés sont nommés par le conseil d'administration et que les représentants municipaux, de même que les représentants des secteurs forestier et agricole sont désignés par leur organisme d'appartenance et ne sont pas en élection.

On procède aux élections et à la mise en candidature pour les postes en élection.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Il est proposé en bloc pour le **secteur communautaire** par monsieur Pierre Dumas, appuyé par monsieur Denis Dion.

### **Groupe « environnement » :**

M. Robert Mercier est proposé par au poste d'administrateur.

### **Groupe « cooptés » :**

M. Luc Proulx est proposé au poste d'administrateur.

Aucune autre candidature n'est soumise pour le poste vacant.

Madame Véronique Brochu propose la fermeture de la période de mise en candidature.

MM. Robert Mercier et Luc Proulx acceptent leur poste et sont élus.

Il est proposé en bloc pour le **secteur économique** par monsieur Pierre Dumas, appuyé par madame Jenny Lehoux.

### **Groupe « industriel et commercial » :**

Aucune candidature n'est soumise pour le poste vacant.

### **Groupe « développement régional »**

M. Éric Durand est proposé au poste d'administrateur.

Madame Véronique Brochu propose la fermeture de la période de mise en candidature.

M. Éric Durand est absent mais est intéressé au poste et est élu.

### **Résolution AGA20232024/010**

*Il est proposé par monsieur Denis Dion  
appuyé par madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*DE FERMER les élections.*

### **15. Varia**

Aucun Varia.

### **16. Levée de l'assemblée**

L'assemblée se termine à 18 h 59.



No de résolution  
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN  
DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

**Résolution AGA20232024/011**

*Il est proposé par monsieur Denis Dion  
et résolu à l'unanimité*

*DE LEVER l'assemblée.*

\_\_\_\_\_  
*M. Luc Proulx*  
Président

\_\_\_\_\_  
*Mme Émilie Sirois*  
Secrétaire